

DORDOGNE

SAINT-JORY-DE-CHALAIS

AMENAGEMENT FONCIER, AGRICOLE,
FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL

PROJET

PROGRAMME DES TRAVAUX CONNEXES

AOUT 2023



GÉOMÈTRE-EXPERT

CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Stéphane DEVOUGE

GÉOMETRE-EXPERT

N° d'inscription: 4531

INGENIEUR E.S.G.T.

Membre de la Compagnie des Experts de Justice
Expert près la Cour d'Appel de Poitiers
Expert près la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux

I) RAPPELS

Le présent programme des travaux connexes liés à l'aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental sur la commune de St-Jory-De-Chalais résulte de la consultation des propriétaires à l'occasion de l'établissement de l'avant-projet, des échanges avec la commission communale, des demandes communales, des échanges avec le service environnement et police de l'eau de la DDTM.

Ce programme est destiné à être intégré au dossier projet pour l'enquête publique à intervenir.

II) DESCRIPTION DES INTERVENTIONS

La localisation des sites d'intervention est précisée au plan joint.

Site n°1 : Raccordement des chemins ruraux existants pour création d'une liaison de randonnée piétonne entre le village de GAUBERT et celui de RIFFES.

Descriptif :

A 15 - Ouverture de chemins de randonnées pedestres
COMPRENANT :
Dégagement des végétaux et chablis, à la débroussailleuse et à la tronçonneuse, enlèvement des végétaux sur l'emprise du passage piétonnier (2m) y compris destruction complète des végétaux par broyage ou évacuation. Principe de maintien des arbres existants (diam >10cm) - enlèvement éventuel des sujets les plus jeunes pour respect du gabarit (2m) - (principe d'évitement, mise en place d'une sinuosité adaptée)

Site n°2 : Réalisation d'une boucle de randonnée piétonne dont une grande partie en rive de la rivière La Cole.

Descriptif :

A 15 - Ouverture de chemins de randonnées pedestres
COMPRENANT :
Dégagement des végétaux et chablis, à la débroussailleuse et à la tronçonneuse, enlèvement des végétaux sur l'emprise du passage piétonnier (2m) y compris destruction complète des végétaux par broyage ou évacuation. Principe de maintien des arbres existants (diam >10cm) - enlèvement éventuel des sujets les plus jeunes pour respect du gabarit (2m) - (principe d'évitement, mise en place d'une sinuosité adaptée)

Site n°3 : Aménagement-réhabilitation d'un ancien chemin existant pour la desserte des parcelles adjacentes et pour une liaison piétonne en rive de La Cole pour relier le secteur des Pouyouleix au village de La Croix.

Descriptif :

VOIRIE
A 10 - Aménagement-Réhabilitation de chemins non empierrés (accès aux parcelles)
COMPRENANT :
Réhabilitation de chemin existant (largeur 3,00m) comprenant enlèvement des végétaux, chablis, coupe des arbres dans la bande de roulement, décapage et réglage par moyens mécaniques, compactage au rouleau à pneus, avec bombement de 3 à 4%, raccordement aux chemins existants, régalinge des abords et arasement des accotements y compris rampe de rattrapage du niveau de terrain naturel (pente maxi 10%) et y compris élagages éventuels des arbres limitrophes au minimum à la verticale de la bande de roulement hauteur 3,00 m. Principe de maintien des arbres existants en dehors de la bande de roulement (principe d'évitement, mise en place d'une sinuosité adaptée)

Site n°4 : Création d'un chemin de desserte entre deux propriétés en remplacement du chemin actuel traversant les prairies. Réalisation de clôtures pâturages sur un côté, maintien de l'autre clôture sur l'autre côté.

Descriptif :

VOIRIE
A 10 - Aménagement-Réhabilitation de chemins non empierrés (accès aux parcelles)
COMPRENANT :
Réhabilitation de chemin existant (largeur 3,00m) comprenant enlèvement des végétaux, chablis, coupe des arbres dans la bande de roulement, décapage et réglage par moyens mécaniques, compactage au rouleau à pneus, avec bombement de 3 à 4%, raccordement aux chemins existants, régalinge des abords et arasement des accotements y compris rampe de rattrapage du niveau de terrain naturel (pente maxi 10%) et y compris élagages éventuels des arbres limitrophes au minimum à la verticale de la bande de roulement hauteur 3,00 m. Principe de maintien des arbres existants en dehors de la bande de roulement (principe d'évitement, mise en place d'une sinuosité adaptée)

H 10 - Fourniture et pose d'une clôture (paturâges)
COMPRENANT:
H 10 - 1 Fourniture et pose d'une clôture en barbelés sur piquets de chataigniers de 2,00m de hauteur enfoncé dans le sol d'au moins 0,50m de profondeur(1piquet tous les 2,5m), arasés à 1,3m, poteaux d'angles et à chaque changement de direction de la clôture renforcés et complétés par des jambes de force, équipée de 4 fils barbelés type ronce galvanisation riche diamètre 2,7mm et toutes sujétions

Site n°5 : Création d'un passage piéton pour franchissement de la rivière La Cole sous forme d'un pas japonais.

Descriptif :

A 31 - Traversée piétonne de cours d'eau (pas japonais)		
COMPRENANT :		
A 30-2: Réalisation et aménagement d'un passage piéton par pas japonais : mise en place de blocs pierres à faces plates ou assimilées, diamètre 40cm minimum, disposés en quinconce, espacés de 30cm maximum, de hauteur hors d'eau minimum 20cm, doublé d'une ligne de vie en cordage tendu entre piquets sur chaque rive. (l'entreprise peut présenter plusieurs propositions avec variantes).	Forfait	3 500,00 €

Site n°6 :

- Aménagement d'un chemin d'accès aux parcelles. Raccordement sur chemin existant. Liaison vers la Route de Pierrefiche sur la rive droite du Touroulet.
- Mise en place d'une clôture coté prairie.

Descriptif :

A 10 - Aménagement-Réhabilitation de chemins non empierrés (accès aux parcelles)

COMPRENANT :

Réhabilitation de chemin existant (largeur 3,00m) comprenant enlèvement des végétaux, chablis, coupe des arbres dans la bande de roulement, décapage et réglage par moyens mécaniques, compactage au rouleau à pneus, avec bombement de 3 à 4%, raccordement aux chemins existants, régalinge des abords et arasement des accotements y compris rampe de rattrapage du niveau de terrain naturel (pente maxi 10%) et y compris élagages éventuels des arbres limitrophes au minimum à la verticale de la bande de roulement hauteur 3,00 m. Principe de maintien des arbres existants en dehors de la bande de roulement (principe d'évitement, mise en place d'une sinuosité adaptée)
--

H 10 - Fourniture et pose d'une clôture (paturâges)
--

COMPRENANT:

H 10 - 1 Fourniture et pose d'une clôture en barbelés sur piquets de chataigniers de 2,00m de hauteur enfoncé dans le sol d'au moins 0,50m de profondeur(1piquet tous les 2,5m), arasés à 1,3m, poteaux d'angles et à chaque changement de direction de la clôture renforcés et complétés par des jambes de force, équipée de 4 fils barbelés type ronce galvanisation riche diamètre 2,7mm et toutes sujétions

Site n°7 : Enlèvement de végétaux pour éviter la dégradation sur la passerelle piétonne existante.

Descriptif :

D 22 - Arrachage de végétation, d'arbre isolé ou souche isolée

COMPRENANT:

Abattage de l'arbre au ras du tronc, évacuation des produits de coupe valorisables, arrachage de la souche et racines par tout moyen. Enlèvement de la végétation présente. Evacuation des végétaux.
--

Site n°8 :

- Déplacement du seuil en amont du passage à gué existant pour diminuer la hauteur d'eau actuelle.
- Aménagement d'une passerelle piétonne sur support existant.

Descriptif :

A 652 - Aménagement d'un passage à gué existant (seuil)

COMPRENANT :

Création d'un seuil en amont du gué par la fourniture et mise en place de blocs de pierres constituant une retenue partielle du débit. Enlèvement du seuil existant en aval du passage à gué y compris évacuation des blocs excédentaires et toutes sujétions destinées à abaisser le niveau d'eau dans le gué.

A 30 - Traversée piétonne de cours d'eau (passerelle)

COMPRENANT :

A 30-1: Fourniture et pose d'une passerelle de franchissement du cours d'eau, sur support existant (poteaux béton) pour jonction des circulations piétonnes uniquement, hors véhicules et engins agricoles, largeur de la passerelle: 1,5m, portée de la passerelle: 7,50m environ, nettoyage ponctuel de la végétation de chaque côté, mise en place d'une ligne de vie en cordage tendu sur poteaux verticaux à poser, y compris toutes sujétions (l'entreprise peut présenter plusieurs propositions avec variantes).

Site n°9 : Aménagement-réhabilitation d'un chemin de liaison entre la RD77 et le secteur de Lapouyade.

Descriptif :

A 10 - Aménagement-Réhabilitation de chemins non empierrés (accès aux parcelles)

COMPRENANT :

Réhabilitation de chemin existant (largeur 3,00m) comprenant enlèvement des végétaux, chablis, coupe des arbres dans la bande de roulement, décapage et réglage par moyens mécaniques, compactage au rouleau à pneus, avec bombement de 3 à 4%, raccordement aux chemins existants, régalinge des abords et arasement des accotements y compris rampe de rattrapage du niveau de terrain naturel (pente maxi 10%) et y compris élagages éventuels des arbres limitrophes au minimum à la verticale de la bande de roulement hauteur 3,00 m. Principe de maintien des arbres existants en dehors de la bande de roulement (principe d'évitement, mise en place d'une sinuosité adaptée)

Site n°10 :

- Aménagement d'un chemin existant pour liaison DFCI pour le massif boisé des Vareilles.
- Aménagement de bandes de roulement en fond de rivière pour le passage des véhicules sur passage à gué existant pour préservation du lit de la rivière.

Descriptif :

A 20 - Création de chemins empierrés - piste DFCI

COMPRENANT :

Sur chemin existant, terrassement en déblais côté amont pour création bande de roulement de 4,50m (pente latérale maximum 3,5%), décapage sur 0,30 m. Evacuation des végétaux et déblais. Création d'une bande de roulement de 4,50m de largeur y compris pan coupé pour raccordement sur voie adjacente et mise en forme des accotements latéraux. Maintien des arbres limitrophes hors bande de roulement. Compactage du fond de forme, y compris rampe de rattrapage du niveau de terrain naturel (pente maxi : 10%) et y compris élagages éventuels des arbres limitrophes au lamier circulaire au minimum à la verticale de la bande de roulement hauteur 4,00m.

Empierrement sur la bande de roulement de 4,50m de largeur y compris raccordement sur voie adjacente comprenant : mise en place d'un géotextile de classe 8 si nécessaire, diorite ou matériau assimilé 50/100 sur 0,20 m d'épaisseur (fourniture du matériau + répannage + cylindrage), diorite ou matériau assimilé 20/40 sur 0,10 m d'épaisseur (fourniture du matériau + répannage + cylindrage et nivelage). Sablage des chemins en 0/31,5 sur 0,05m d'épaisseur (fourniture du matériau + répannage + nivelage + cylindrage).

A 651 - Aménagement d'un passage à gué existant (passage véhicule)

COMPRENANT :

Réalisation de deux bandes de roulement en fond de cours d'eau pour véhicules. Fourniture et mise en place de pierres plates (largeur 50cm; hauteur +10cm/fond; espacement entre les axes des lignes 1,10m) en fond de rivière pour protection du lit. Calage, réglage, stabilisation. Fascinage des rives pour protection face aux méandres, rechargement à l'arrière avec semis pour végétalisation .

Site n°11 : Aménagement-réhabilitation d'un chemin existant entre le secteur de Javanaud et la piste principale du massif.

Descriptif :

A 10 - Aménagement-Réhabilitation de chemins non empierrés (accès aux parcelles)

COMPRENANT :

Réhabilitation de chemin existant (largeur 3,00m) comprenant enlèvement des végétaux, chablis, coupe des arbres dans la bande de roulement, décapage et réglage par moyens mécaniques, compactage au rouleau à pneus, avec bombement de 3 à 4%, raccordement aux chemins existants, régalinge des abords et arasement des accotements y compris rampe de rattrapage du niveau de terrain naturel (pente maxi 10%) et y compris élagages éventuels des arbres limitrophes au minimum à la verticale de la bande de roulement hauteur 3,00 m. Principe de maintien des arbres existants en dehors de la bande de roulement (principe d'évitement, mise en place d'une sinuosité adaptée)

Site n°12 : Aménagement de bandes de roulement en fond de rivière pour le passage des véhicules sur passage à gué existant pour préservation du lit de la rivière.

Descriptif :

A 651 - Aménagement d'un passage à gué existant (passage véhicule)

COMPRENANT :

Réalisation de deux bandes de roulement en fond de cours d'eau pour véhicules. Fourniture et mise en place de pierres plates (largeur 50cm; hauteur +10cm/fond; espacement entre les axes des lignes 1,10m) en fond de rivière pour protection du lit. Calage, réglage, stabilisation. Fascinage des rives pour protection face aux méandres, rechargement à l'arrière avec semis pour végétalisation .

Site n°13 :

- Aménagement d'un chemin pour desserte des parcelles et pour liaison entre le secteur des Sipières et celui du Grand Gué, s'inscrivant dans un itinéraire plus long entre Pierrefiche et la Petite Lande.
- Mise en place d'un dalot pour écoulement de l'étang amont

Descriptif :

A 10 - Aménagement-Réhabilitation de chemins non empierrés (accès aux parcelles)**COMPRENANT :**

Réhabilitation de chemin existant (largeur 3,00m) comprenant enlèvement des végétaux, chablis, coupe des arbres dans la bande de roulement, décapage et réglage par moyens mécaniques, compactage au rouleau à pneus, avec bombement de 3 à 4%, raccordement aux chemins existants, régalinge des abords et arasement des accotements y compris rampe de rattrapage du niveau de terrain naturel (pente maxi 10%) et y compris élagages éventuels des arbres limitrophes au minimum à la verticale de la bande de roulement hauteur 3,00 m. Principe de maintien des arbres existants en dehors de la bande de roulement (principe d'évitement, mise en place d'une sinuosité adaptée)

B 38 - Dalot (pour traversé de chemin)**COMPRENANT :**

Fourniture et pose de trois dalots en béton armé (dimension intérieur d'un dalot largeur 200cm x hauteur 130cm x longueur 2,00ml : pour une longueur d'ouvrage total de 6ml), comprenant le terrassement, la fourniture et la pose d'un béton de propreté, le réglage des dalots à la pente des fossés ou cours d'eau à raccorder (fond du dalot à -0,30m du fond des écoulements pour reconstitution du lit), l'enrobage au sable ou calcaire 6/10. Remblaiement en matériau calcaire ou dioritique avec apport de remblais sur une épaisseur minimum de 0,50m, le compactage par couche et le sablage du chemin. Evacuation des déblais excédentaires. y compris rampes d'accès et de raccordement de chaque côté de l'ouvrage sur 5m de longueur en diorite ou matériau assimilé

Site n°14 :

- Aménagement d'un chemin pour desserte des parcelles et pour liaison entre le secteur des Sipièrès et celui du Grand Gué, s'inscrivant dans un itinéraire plus long entre Pierrefiche et la Petite Lande.
- Mise en place d'un busage pour assurer la transparence hydraulique entre les terres agricoles en amont et le ruisseau existant à l'aval.

Descriptif :

A 10 - Aménagement-Réhabilitation de chemins non empierrés (accès aux parcelles)

COMPRENANT :

Réhabilitation de chemin existant (largeur 3,00m) comprenant enlèvement des végétaux, chablis, coupe des arbres dans la bande de roulement, décapage et réglage par moyens mécaniques, compactage au rouleau à pneus, avec bombement de 3 à 4%, raccordement aux chemins existants, régalinge des abords et arasement des accotements y compris rampe de rattrapage du niveau de terrain naturel (pente maxi 10%) et y compris élagages éventuels des arbres limitrophes au minimum à la verticale de la bande de roulement hauteur 3,00 m. Principe de maintien des arbres existants en dehors de la bande de roulement (principe d'évitement, mise en place d'une sinuosité adaptée)
--

B 30 - Busage (pour entrée de champ ou traversée de chemin)
--

COMPRENANT :

Fourniture et pose de buse en béton armé série 135A, comprenant le terrassement, talutages éventuels et le réglage au sable du lit de pose, le réglage de la canalisation à la pente du fossé, l'enrobage au sable ou calcaire 6/10. Remblaiement en matériau calcaire ou dioritique avec apport de remblais (lorsque busage pour accès parcelle) et remblaiement avec produits issus du terrassement pour les autres busages. Evacuation des déblais excédentaires.
--

B 30 - 1 Pour buse diamètre 300 mm

B 33 - Tête d'aqueduc

COMPRENANT :

Fourniture et pose de tête d'aqueduc pour buse en béton suivant normes en vigueur y compris scellements et toutes sujétions.
--

B 33 - 1 Pour buse diamètre 300 mm

Site n°15 :

- Aménagement d'un chemin pour desserte des parcelles sur le massif des Verderies.
- Mise en place d'un busage pour assurer la transparence hydraulique entre les terres agricoles en amont et le ruisseau existant à l'aval.

Descriptif :

A 10 - Aménagement-Réhabilitation de chemins non empierrés (accès aux parcelles)**COMPRENANT :**

Réhabilitation de chemin existant (largeur 3,00m) comprenant enlèvement des végétaux, chablis, coupe des arbres dans la bande de roulement, décapage et réglage par moyens mécaniques, compactage au rouleau à pneus, avec bombement de 3 à 4%, raccordement aux chemins existants, régalinge des abords et arasement des accotements y compris rampe de rattrapage du niveau de terrain naturel (pente maxi 10%) et y compris élagages éventuels des arbres limitrophes au minimum à la verticale de la bande de roulement hauteur 3,00 m. Principe de maintien des arbres existants en dehors de la bande de roulement (principe d'évitement, mise en place d'une sinuosité adaptée)

B 30 - Busage (pour entrée de champ ou traversée de chemin)**COMPRENANT :**

Fourniture et pose de buse en béton armé série 135A, comprenant le terrassement, talutages éventuels et le réglage au sable du lit de pose, le réglage de la canalisation à la pente du fossé, l'enrobage au sable ou calcaire 6/10. Remblaiement en matériau calcaire ou dioritique avec apport de remblais (lorsque busage pour accès parcelle) et remblaiement avec produits issus du terrassement pour les autres busages. Evacuation des déblais excédentaires.

B 30 - 1 Pour buse diamètre 300 mm

B 33 - Tête d'aqueduc**COMPRENANT :**

Fourniture et pose de tête d'aqueduc pour buse en béton suivant normes en vigueur y compris scellements et toutes sujétions.

B 33 - 1 Pour buse diamètre 300 mm

III) BUDGET ESTIMATIF

La réalisation de ce programme de travaux peut être estimée de la manière suivante (hors subventions, voir bordereau des prix, avant-métré et devis estimatif en annexes) :

Montant total des travaux : 338 230,00

Maîtrise d'œuvre (8,5%) : 28 750,00

Imprévus (5%) : 17 000,00

Total HT : 383 980,00

TVA(20%) : 76 796,00

Total TTC : 460 776,00

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

VOIRIE	Unité	PU ht
A 10 - Aménagement-Réhabilitation de chemins non empierrés (accès aux parcelles)		
COMPRENANT :		
Réhabilitation de chemin existant (largeur 3,00m) comprenant enlèvement des végétaux, chablis, coupe des arbres dans la bande de roulement, décapage et réglage par moyens mécaniques, compactage au rouleau à pneus, avec bombement de 3 à 4%, raccordement aux chemins existants, régalinge des abords et arasement des accotements y compris rampe de rattrapage du niveau de terrain naturel (pente maxi 10%) et y compris élagages éventuels des arbres limitrophes au minimum à la verticale de la bande de roulement hauteur 3,00 m. Principe de maintien des arbres existants en dehors de la bande de roulement (principe d'évitement, mise en place d'une sinuosité adaptée)	ml	40,00 €
A 15 - Ouverture de chemins de randonnées pedestres		
COMPRENANT :		
Dégagement des végétaux et chablis, à la débroussailleuse et à la tronçonneuse, enlèvement des végétaux sur l'emprise du passage piétonnier (2m) y compris destruction complète des végétaux par broyage ou évacuation. Principe de maintien des arbres existants (diam >10cm) - enlèvement éventuel des sujets les plus jeunes pour respect du gabarit (2m) - (principe d'évitement, mise en place d'une sinuosité adaptée)	ml	20,00 €
A 20 - Création de chemins empierrés - piste DFCI		
COMPRENANT :		
Sur chemin existant, terrassement en déblais côté amont pour création bande de roulement de 4,50m (pente latérale maximum 3,5%), décapage sur 0,30 m. Evacuation des végétaux et déblais. Création d'une bande de roulement de 4,50m de largeur y compris pan coupé pour raccordement sur voie adjacente et mise en forme des accotements latéraux. Maintien des arbres limitrophes hors bande de roulement. Compactage du fond de forme, y compris rampe de rattrapage du niveau de terrain naturel (pente maxi : 10%) et y compris élagages éventuels des arbres limitrophes au lamier circulaire au minimum à la verticale de la bande de roulement hauteur 4,00m. Empierrement sur la bande de roulement de 4,50m de largeur y compris raccordement sur voie adjacente comprenant : mise en place d'un géotextile de classe 8 si nécessaire, diorite ou matériau assimilé 50/100 sur 0,20 m d'épaisseur (fourniture du matériau + répardage + cylindrage), diorite ou matériau assimilé 20/40 sur 0,10 m d'épaisseur (fourniture du matériau + répardage + cylindrage et nivelage).	ml	110,00 €

<p>Sablage des chemin en 0/31,5 sur 0,05m d'épaisseur (fourniture du matériau + répardage + nivelage + cylindrage).</p>		
<p>A 30 - Traversée piétonne de cours d'eau (passerelle)</p>		
<p>COMPRENANT :</p>		
<p>A 30-1: Fourniture et pose d'une passerelle de franchissement du cours d'eau, sur support existant (poteaux béton) pour jonction des circulations piétonnes uniquement, hors véhicules et engins agricoles, largeur de la passerelle: 1,5m, portée de la passerelle: 7,50m environ, nettoyage ponctuel de la végétation de chaque coté, mise en place d'une ligne de vie en cordage tendu sur poteaux verticaux à poser, y compris toutes sujétions (l'entreprise peut présenter plusieurs propositions avec variantes).</p>	<p>Forfait</p>	<p>4 500,00 €</p>
<p>A 31 - Traversée piétonne de cours d'eau (pas japonais)</p>		
<p>COMPRENANT :</p>		
<p>A 30-2: Réalisation et aménagement d'un passage piéton par pas japonais : mise en place de blocs pierres à faces plates ou assimilées, diamètre 40cm minimum, disposés en quinconce, espacés de 30cm maximum, de hauteur hors d'eau minimum 20cm, doublé d'une ligne de vie en cordage tendu entre piquets sur chaque rive. (l'entreprise peut présenter plusieurs propositions avec variantes).</p>	<p>Forfait</p>	<p>3 500,00 €</p>
<p>A 651 - Aménagement d'un passage à gué existant (passage véhicule)</p>		
<p>COMPRENANT :</p>		

Réalisation de deux bandes de roulement en fond de cours d'eau pour véhicules. Fourniture et mise en place de pierres plates (largeur 50cm; hauteur +10cm/fond; espacement entre les axes des lignes 1,10m) en fond de rivière pour protection du lit. Calage, réglage, stabilisation. Fascinage des rives pour protection face aux méandres, rechargement à l'arrière avec semis pour végétalisation .	Forfait	4 500,00 €
A 652 - Aménagement d'un passage à gué existant (seuil)		
COMPRENANT :		
Création d'un seuil en amont du gué par la fourniture et mise en place de blocs de pierres constituant une retenue partielle du débit. Enlèvement du seuil existant en aval du passage à gué y compris évacuation des blocs excédentaires et toutes sujétions destinées à abaisser le niveau d'eau dans le gué.	Forfait	3 000,00 €
TERRASSEMENTS ET TRAVAUX HYDRAULIQUES	Unité	PU ht
B 15 - Mise en place de filtres anti-pollution		
COMPRENANT :		
Fourniture et mise en place d'un dispositif de filtres à particules fines obligatoire dans les fossés et cours d'eau en aval des secteurs travaillés afin d'éviter le départ de matières en suspension dans le milieu naturel, y compris contrôle journalier et changement si défectueux ou remplis de fines, enlèvement et évacuation à la réception de chantier.	forfait	3 500,00 €
B 30 - Busage (pour entrée de champ ou traversée de chemin)		
COMPRENANT :		
Fourniture et pose de buse en béton armé série 135A, comprenant le terrassement, talutages éventuels et le réglage au sable du lit de pose, le réglage de la canalisation à la pente du fossé, l'enrobage au sable ou calcaire 6/10. Remblaiement en matériau calcaire ou dioritique avec apport de remblais (lorsque busage pour accès parcelle) et remblaiement avec produits issus du terrassement pour les autres busages. Evacuation des déblais excédentaires.		
B 30 - 1 Pour buse diamètre 300 mm	ml	100,00 €
B 33 - Tête d'aqueduc		
COMPRENANT :		
Fourniture et pose de tête d'aqueduc pour buse en béton suivant normes en vigueur y compris scellements et toutes sujétions.		
B 33 - 1 Pour buse diamètre 300 mm	u	275,00 €
B 38 - Dalot (pour traversé de chemin)		

COMPRENANT :		
Fourniture et pose de trois dalots en béton armé (dimension intérieur d'un dalot largeur 200cm x hauteur 130cm x longueur 2,00ml : pour une longueur d'ouvrage total de 6ml), comprenant le terrassement, la fourniture et la pose d'un béton de propreté, le réglage des dalots à la pente des fossés ou cours d'eau à raccorder (fond du dalot à -0,30m du fond des écoulements pour reconstitution du lit), l'enrobage au sable ou calcaire 6/10. Remblaiement en matériau calcaire ou dioritique avec apport de remblais sur une épaisseur minimum de 0,50m, le compactage par couche et le sablage du chemin. Evacuation des déblais excédentaires. y compris rampes d'accès et de raccordement de chaque côté de l'ouvrage sur 5m de longueur en diorite ou matériau assimilé	forfait	8 000,00 €
D 22 - Arrachage de végétation, d'arbre isolé ou souche isolée		
COMPRENANT:		
Abattage de l'arbre au ras du tronc, évacuation des produits de coupe valorisables, arrachage de la souche et racines par tout moyen. Enlèvement de la végétation présente. Evacuation des végétaux.	Ft	500,00 €
H 10 - Fourniture et pose d'une clôture (paturâges)		
COMPRENANT:		
H 10 - 1 Fourniture et pose d'une clôture en barbelés sur piquets de chataigniers de 2,00m de hauteur enfoncé dans le sol d'au moins 0,50m de profondeur(1 piquet tous les 2,5m), arasés à 1,3m, poteaux d'angles et à chaque changement de direction de la clôture renforcés et complétés par des jambes de force, équipée de 4 fils barbelés type ronce galvanisation riche diamètre 2,7mm et toutes sujétions	ml	28,00 €
DIVERS		
Installation de chantier et signalisation de chantier pour mise en sécurité des abords sur chaque site pendant toute la durée des travaux y compris toutes sujétions.	u	5 000,00 €
Plan de recolement des travaux : relevé topographique (relevé par prise de points en X, Y, Z tous les 15ml par profil en travers) des ouvrages réalisés et report sur fichier dwg ou dxf. Le dossier de recolement sera soumis à l'agrément du maître d'oeuvre avant impression du dossier définitif. La fourniture du plan de recolement devra être réalisé dans le délai d'exécution du marché.	u	2 500,00 €

AVANT-METRE

DEVIS ESTIMATIF

LOT 1

	PRIX H.T	QUANTITE	TOTAL
A 10 - Aménagement-Réhabilitation de chemins non empierrés (accès aux parcelles)	40,00	3382,00	135280,00
A 15 - Ouverture de chemins de randonnées pedestres	20,00	2233,00	44660,00
A 20 - Création de chemins empierrés - piste DFCI	110,00	975,00	107250,00
A 30 - Traversée piétonne de cours d'eau (passerelle)	4500,00	1,00	4500,00
A 31 - Traversée piétonne de cours d'eau (pas japonais)	3500,00	1,00	3500,00
A 651 - Aménagement d'un passage à gué existant (passage véhicule)	4500,00	2,00	9000,00
A 652 - Aménagement d'un passage à gué existant (seuil)	3000,00	1,00	3000,00
B 15 - Mise en place de filtres anti-pollution	3500,00	1,00	3500,00
TOTAL VOIRIE:		310690,00	
B 30 - Busage (pour entrée de champ ou traversée de chemin) B 30.1	100,00	12,00	1200,00
B 33 - Tête d'aqueduc B 33-1	275,00	4,00	1100,00
B 38 - Dalot (pour traversé de chemin)	8000,00	1,00	8000,00
TOTAL TERRASSEMENT ET HYDRAULIQUE:		10300,00	
D 22 - Arrachage de végétation, d'arbre isolé ou souche isolée	500,00	1,00	500,00
H 10 - Fourniture et pose d'une clôture (paturâges) H 10-1	28,00	330,00	9240,00
TOTAL ARRACHAGES, REMISE EN ETAT DES SOLS - SUPPRESSION DE CHEMIN-ARASEMENT DE TALUS:		9740,00	
Installation de chantier et signalisation de chantier	5000,00	1,00	5000,00
Plan de recolement	2500,00	1,00	2500,00
DIVERS:		7500,00	

TOTAL H.T:	338230,00
TVA:	67646,00
TOTAL TTC:	405876,00